

DEPARTEMENT DE LA MAYENNE	VILLE de M A Y E N N E	
ARRONDISSEMENT DE MAYENNE	EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL	
Conseillers en exercice	32	L'an deux mille vingt, le 19 juin, M. ANGOT, Maire, a convoqué les membres du Conseil Municipal pour le jeudi 12 mars, au 10, rue de Verdun – salle du Conseil Municipal, à 18 heures 30.
Conseillers présents ou représentés	24	
Contre	0	
Pour	24	
Abstention	0	
Quorum	17	

Séance du 25 juin 2020

Assistaient à la séance :

M. BOURGUIN, Mme BELLON, M. LANDEMAINE, M. LESAIN, M. LE SCORNET Adjoints ; Mme LODE, M. CORDIER, Mmes RAMADANE, CREUSIER, OLIVIER, VIDY, MM. MARTINEZ-PEREZ, PAILLASSE, Mmes PELE, TRIPOTEAU, MM. MORIN, REBOURS, Mmes BEUNEUX, COUTURIER, MM. FAUCON, TROUILLET conseillers municipaux.

Excusés :

Mme LANCIEN donne pouvoir à Mme OLIVIER
 Mme BAR donne pouvoir à Mme BELLON
 Mme LEFEBVRE donne pouvoir à M. TROUILLET

M. ANGOT, Maire, MM. LAVANDIER, ORDRONNEAU, Mmes COME, ADAM, MM. EBALE NLO, LAURENT, Mme BURGEOT.

Mme LODE a été désignée comme secrétaire de séance.

18- Finances- Compte Administratif 2019 - budget annexe eau et assainissement – Adoption

M. LANDEMAINE expose :

Conformément à l'article L2121-31 du CGCT – Code Général des Collectivités Territoriales -, il vous est proposé d'arrêter les comptes de l'exercice précédent par le vote du compte administratif du budget annexe eau et assainissement.

L'article L2121-14 du CGCT prévoit que « le conseil municipal est présidé par le Maire et, à défaut par celui qui le remplace. Dans les séances où le compte administratif est débattu, le conseil municipal élit son Président. Dans ce cas, le Maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion, mais il doit se retirer au moment du vote ».

Il vous est proposé d'élire un Président de séance pour le vote du compte administratif du budget annexe Eau et Assainissement.

Un rapport explicatif sur l'exécution 2019 du budget est joint en annexe ;

Résultats 2019

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2019 :	
Résultat de fonctionnement reporté de 2018	500 126,58 €
Recettes de l'année 2019	532 571,58 €
Dépenses de l'année 2019	- 419 516,58 €
RESULTAT DE CLOTURE 2019 :	613 181,58 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2019 :	
Résultat d'investissement reporté de 2018	62 525,93 €
Recettes de l'année 2019	435 428,54 €
Dépenses de l'année 2019	- 398 512,73 €
RESULTAT DE CLOTURE 2019 :	99 441,74 €

Restes à réaliser dépenses 2019	- 18 495,31 €
Restes à réaliser recettes 2019	6 100,00 €
EXCÉDENT DE FINANCEMENT 2019 :	87 046,43 €

DISPONIBLE 2019 :	613 181,58 €
--------------------------	---------------------

Sous la présidence de M. BOURGUIN, Monsieur le Maire s'étant retiré au moment du vote, après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve au titre de l'exercice 2019, le compte administratif du budget annexe eau et assainissement.

A Mayenne, le 25 juin 2020,

Le Maire,

Michel ANGOT

